

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 février 2020, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-19/B-00405, D08-01-19/B-00406
Propriétaire(s) : Debbie Catton
Emplacement : 536 (534), avenue Melbourne
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : partie du lot 25 (Ouest de l'avenue Melbourne), plan enregistré 4R-32248
Zonage : R3R
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir la maison et le garage existants pour lotir son bien-fonds en deux parcelles. Il est proposé de construire deux maisons isolées, une maison sur chacune des parcelles nouvellement créées.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions.

La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R-32248 qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00405	9,15 m	42,5 m	389,0 m ²	1	534, av. Melbourne, maison proposée
B-00406	9,15 m	42,5 m	389,0 m ²	2	536, av. Melbourne, maison proposée

L'approbation des demandes aura comme effet de créer deux parcelles distinctes qui ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-19/A-00368 et D08-02-19/A-00369) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.